

Administration et Rédaction

MARTIGNY

Avenue de la Gare
Téléphone 026 / 61052

TARIF DES ANNONCES :

Valais	le mm. 12 ct.
Suisse	» 13 ct.
Etranger	» 15 ct.
Réclames Valais	» 30 ct.
Réclames Suisse	» 30 ct.
Mortuaires	» 25 ct.

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

ABONNEMENTS

par année :

2 fois par semaine Fr. 9.20
(mardi et vendredi)

Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 12.50

Bulletin Officiel 7.50

Chèques postaux Il c 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente

Où en sommes-nous avec la télévision ?

La télévision qui dans d'autres Etats est déjà pour ainsi dire entrée dans les mœurs, se trouve encore en pleine période d'expérimentation dans notre pays.

C'est qu'il se pose à son sujet non seulement des questions techniques, lesquelles pour être résolues doivent tenir compte de la topographie particulière de la Suisse, mais encore des questions financières, organiques et culturelles.

C'est à la fin de 1951 qu'un arrêté fédéral décidait d'un subside de deux millions et demi de francs pour créer un centre de télévision à Zurich et c'est au 1er mars 1953 que ce service fut inauguré. A la fin novembre commencèrent officiellement les émissions avec trois heures d'émissions par semaine.

Nous en sommes toujours aux expérimentations dont le terme est fixé au 30 septembre 1955.

Qu'advient-il à ce moment-là ?

Car jusqu'alors la connexion a été accordée à la Société suisse de radiodiffusion à titre provisoire. Deviendra-t-elle concessionnaire à titre définitif ? Si c'est le cas il s'agira de statuer sur le financement, car on peut admettre que pendant plusieurs années le service de télévision, qui viendrait s'incorporer en quelque sorte au service de radiodiffusion, sera déficitaire.

Les concessionnaires de radio, qui ne peuvent s'offrir un appareil de télévision ou qui n'ont pas la possibilité de capter des programmes en l'état actuel de la technique devront-ils faire les frais de l'aventure ?

Déjà la politique s'en mêle et l'on voit les milieux moins aisés s'insurger contre une telle éventualité.

Toutes ces questions sont à l'étude et l'Assemblée générale de la Société suisse de radiodiffusion devra présenter un projet d'organisation au Conseil fédéral lequel est appelé à fournir aux Chambres, le printemps prochain, un rapport complet sur le futur développement de la télévision.

Il s'agit entre temps de régler la question de la Suisse romande, car, comme on l'a déjà fait remarquer, il n'est pas normal que cette partie du pays doive attendre la fin de la période d'expérimentation qui se fait à Zurich pour jouir d'un programme de langue française et d'esprit romand.

Des délégués de Suisse romande, où le Valais était représenté, se sont réunis en février à Berne en une séance que présidait le Chef du Département fédéral des postes et chemins de fer, et ont formulé une proposition dont les bases sont les suivantes :

Un centre de télévision sera créé en Suisse romande à titre expérimental. Les installations fixes seront établies à Genève, tandis que celles qui sont mobiles seront stationnées à Lausanne. Une voiture de reportages desservira toute la Suisse romande, et permettra des émissions directes.

Le studio d'expérimentation de Genève, déjà installé, demeurera à disposition pour les expérimentations, sans qu'il soit préjugé que Genève deviendra le siège du studio définitif.

Les émissions expérimentales romandes commenceront en novembre dès qu'un émetteur, en construction à « La Dôle » dans le Jura, aura été mis en service.

Cette période d'essais durera également jusqu'en septembre 1955 et à ce moment-là il s'agira de savoir comment la télévision sera organisée définitivement dans le pays.

Il faudra notamment décider si, comme pour la radiodiffusion, nous aurons deux studios, l'un à Lausanne, l'autre à Genève. Il semble que c'est là vouloir multiplier les difficultés et surtout les frais inutilement.

D'aucuns ont même envisagé d'affecter l'actuel studio de Radio-Genève uniquement pour

la télévision, tandis que Eausanne aurait le monopole des émissions radiophoniques.

Ici encore l'entente n'est pas réalisée.

C'est qu'il y va non seulement des frais, mais encore de l'orientation que l'on entend donner aux programmes, orientation qui sera conditionnée par l'esprit de ceux qui dirigeront les programmes.

On a constaté dans d'autres pays que l'influence de la télévision sur les « visionneurs » était beaucoup plus grande encore que celle de la radio sur les « auditeurs ».

Il convient donc de se montrer très sages en matière de programmes. C'est pour cette raison d'ailleurs que l'opposition est restée très forte en Suisse contre l'introduction de la publicité dans la télévision, comme on s'est toujours efforcé de l'éviter à la radio.

Car l'on craint que, conformément à l'usage qui veut que celui qui paie commande, les grandes maisons qui pouvaient s'offrir le luxe d'une publicité par télévision ne finissent par dicter les programmes et par introduire, en conséquence, les solutions de facilité qui ont le plus de chance de flatter la masse.

Les problèmes à résoudre sont donc encore nombreux. Jusqu'à ce que la télévision qui ne compte encore qu'un millier de concessionnaires, soit devenue une distraction à la portée de tous, il s'écoulera cependant un temps moins long qu'on ne se l'imagine. Il importe donc de hâter l'étude de tout ce qui s'y rapporte avant que nous ne soyons dépassés par les événements et pris au dépourvu.

C'est à quoi s'emploient les dirigeants de notre radiodiffusion suisse.

Edouard Morand.

THÉÂTRE

Antigone, de Jean Anouilh, aux Arènes d'Avenches !

Lourde de son passé, mûre et belle, Avenches est en train de vivre une aventure passionnante : restituer, avec enthousiasme et foi, la vie, une nouvelle à ses Arènes. Tout le monde s'y est mis. Même les enfants des écoles qui, sous une experte direction, ont confectionné bandeaux et banderoles que ne désavouerait pas le plus exigeant des graphistes. Et le nom d'Antigone court à travers la ville, rumeur grandissante et de bon aloi, gage de l'aventure, mais aussi prémices du succès.

Antigone. L'une des meilleures pièces d'Anouilh. La plus rigoureuse et la plus stricte, la plus moderne aussi ; sans doute à cause de l'actualité du dialogue ; surtout pour son thème qui est éternel, implacable, rigide. Depuis sa création, cette pièce a été jouée avec un énorme succès dans les grands théâtres de langue française. Partout, elle a sourdement remué, dans chaque secteur, le sens un peu perdu de la grandeur humaine. Elle va être donnée en plein air, dans un cadre antique, chez nous, par de bons acteurs de chez nous.

Un cadre idéal, une pièce excellente, des interprètes un musicien et un dessinateur de talent, voilà, certes, des atouts de maîtres.

Faisant preuve de foi, la ville d'Avenches fonde aussi le succès de son entreprise sur l'intérêt du grand public. La première est fixée au 22 juillet prochain. Ce sera, sans nul doute, une date mémorable dans la vie artistique de notre région. E. B.

ECHOS ET NOUVELLES

Faites comme je dis...

Apprenant que son mari, le psychiatre John W. Markson, de Milwaukee, va faire une tournée de conférences sur ce sujet : « Quest-ce que l'amour ? », Elsa Markson demande le divorce en disant : « Avant d'aller enseigner l'amour aux autres, il ferait mieux de me l'apprendre à moi ! »

C'est souvent comme ça dans la vie où l'on trouve une quantité invraisemblable de prêcheurs et de conseillers qui devraient commencer par balayer devant leur porte. Chaque jour, on rencontre de ces personnes bien intentionnées qui viennent vous dire : « Moi, à votre place, j'aurais agi ainsi... » « Vous auriez dû faire comme ça », « suivez mon conseil », etc.

Dans ce domaine la politesse et le tact rendent de bien mauvais services car il ferait souvent si bon envoyer balader tous ces conseillers et leur dire franchement ce qu'on pense d'eux.

Trop malin

La police de Detroit vient de mettre fin au commerce fructueux d'un libraire nommé Josuah Rowling.

Celui-ci avait fait paraître, dans de nombreux journaux des Etats-Unis, une annonce : « Millionnaire, agréable mais solitaire, désire mariage avec jeune femme très jolie, au-dessous de 25 ans. Lettre et photo à No... »

Dès les premiers jours suivant la publication de l'annonce, il reçut plus de 20.000 lettres.

Il vendit, peu à peu, toutes les photos au tarif suivant : tête seule, 25 cents ; buste, 50 cents ; en bikini, 75 cents, et sans bikini, 2 dollars...

Le commerce a marché pendant deux ans...

ÉTRANGER

Réélection de M. Heuss

En dépit de l'opposition des communistes, le congrès pour l'élection du président de la République fédérale allemande a réélu, pour une nouvelle période de cinq ans, M. Théodor Heuss, président sortant de charge, par 871 voix sur 987 suffrages exprimés.

Légère détente à Genève

M. Molotov, qui présidait la séance des Neufs, dimanche après-midi, a déclaré que la conférence avait fait des progrès et que si l'on persévérerait dans cette voie, on arriverait à une solution.

Les experts ont pu débayer le terrain sur des questions secondaires, certes, mais néanmoins qui sont indispensables si l'on tenait à être prêts aujourd'hui 20 juillet, date d'un ordre de cessez-le-feu en Indochine. Il est possible que certaines questions soient réglées par la suite.

Accord sur le pétrole iranien

Selon une note du ministre des finances d'Iran, un accord a abouti entre la Perse et le consortium de huit compagnies pétrolières. Il ne reste plus qu'à mettre au point un arrangement spécial en vue de l'indemnisation de l'Anglo-Iranian Oil Company.

L'exode des catholiques en Indochine

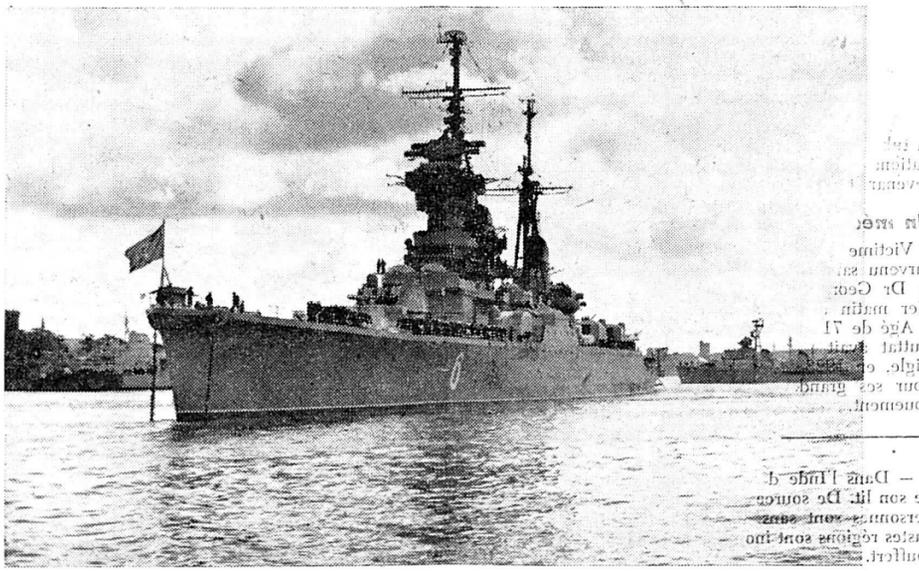
Un prêtre catholique, récemment évacué de l'une des provinces du sud du delta que les Français ont abandonné il y a quinze jours, a déclaré, hier, que des « dizaines de milliers de catholiques indochinois ont déjà quitté ou se préparent à quitter leurs foyers pour échapper à la domination communiste ».

Quatre cents prêtres et séminaristes des régions abandonnées sont arrivés, hier, à bord du porte-avions français « Arromanches », à Saïgon.

Churchill neuf fois grand-papa !

Le premier ministre britannique, sir Winston Churchill, est devenu pour la neuvième fois, grand-père, lorsque sa fille cadette, Mme Christopher Soames, de 33 ans, a donné le jour à une fille, dimanche, à la résidence de campagne de M. Churchill, à Chartwell.

Visite de la flotte russe à Stockholm



Cinq unités de la flotte Baltique russe sont arrivées à Stockholm pour rendre visite aux autorités suédoises. Notre photo montre le croiseur « Admiral Usjakov » au port de Stockholm.

Cinéma Etoile

Dès mercredi :
Un film français de mœurs hors-série

LA FILLE PERDUE

avec Claudine DUPUIS et Gérard LANDRY

Entre amis

Nos amis les fifres et tambours

Le Valaisan témoigne beaucoup de sympathie pour la musique. Le nombre des fanfares villageoises et aussi les qualités musicales de nos « fanfarons » — comme on les appelle parfois — créent ce stimulant qui force au travail et à l'amélioration de nos sociétés.

Cette émulation est fort heureuse. Elle est d'autant plus méritoire lorsqu'on examine la somme de ténacité, de patience, de bonne volonté que l'on doit posséder pour s'astreindre, après de longues et pénibles heures de travail, à suivre régulièrement les innombrables répétitions.

Saluons donc avec fierté nos chers musiciens pour la belle leçon qu'ils nous donnent et surtout pour l'exécution aussi parfaite que possible des morceaux de leur répertoire varié. Que de fêtes locales sont rehaussées au cours de l'année par la présence et la participation de nos fanfares.

Il suffit d'en nommer quelques unes : Nouvel-An, Fête patronale, Fête-Dieu, Pâques, premières messes, première communion, réception de personnalités de marque, etc. Pourrait-on aujourd'hui sans risquer de rétrograder, concevoir une manifestation de quelque importance sans que les musiciens ne prêtent leur concours bénévole ?

Une musique non moins pittoresque, chère à tous les vrais amis du folklore, mérite aussi sa part de compliments chaleureux et d'encouragements.

Je pense aux fifres et tambours, dont ceux de Saint-Martin, d'Anniviers, de Sierre, de Brigue, de Lens, Ausserberg, Visperterminen, Stalden, du valon de Lötschen, pour ne citer que quelques localités où cet art est en honneur, et mis en valeur, et qui viennent de prendre part à la dernière fête fédérale du 11 juillet à Bâle, en remportant de ces joies et de ces concours des médailles bien méritées.

Nul n'ignore qu'il « faut avoir ça » dans le sang et l'oreille assez souple pour devenir un excellent joueur de fifre et faire rouler les baguettes en cadence. Ce sont des qualités qui s'héritent de père en fils, se transmettent comme un patrimoine.

Si nos amis fifres et tambours ont obtenu tant de succès à Bâle et ailleurs, lorsqu'ils animent les fêtes folkloriques et celles des costumes, il ne faut pas croire que ces succès sont acquis sans effort, sans exercices. Bien au contraire, le rythme doit être appris, la musique a des résurrections, qu'il faut intemprer avec justesse.

Certains sont de vrais artistes qui ne se contentent rien à d'autres mieux favorisés pour s'adonner à leur culture musicale. La plupart des fifres et tambours se retrouvent dans les villages de la montagne, où la vie est rude et fatigante. Qu'importe pour ces courageux : ils se font récompenser de leurs peines en voyant la foule attentive qui les entoure et les écoute lorsqu'ils se produisent en public.

Fifres et tambours de notre cher Valais, continuez dans la voie que vous vous êtes tracée. Gardez, défendez jalousement cette musique agreste qui fait revivre tant de souvenirs d'une époque bien valaisanne ! Avec les animateurs des traditions ancestrales, avec les milliers de musiciens et de chanteurs, vous faites œuvre utile au pays. Persévérez, tenez bon !

Le Comet III a commencé ses vols d'essai

Un « Comet III » britannique, descendant du « Comet II », qui avait dû être débarrassé de ses « maladies d'enfance », a effectué, lundi, un vol d'essai au-dessus de Hatfield.

Le vol d'essai du « Comet III », avion muni de quatre moteurs à réaction, a même surpris les ouvriers des usines de Haviland, mais les constructeurs ont affirmé à nouveau leur foi dans le « Comet », qui a été soumis à des examens minutieux, après que 110 personnes eurent perdu la vie, ces deux dernières années, au cours de quatre accidents.

Apéritif LUOV

DISTILLERIE VALAISANNE S.A. SION

MARTIGNY-BOURG

AUBERGE DU MONT-BLANC

Chambres et pension aux meilleures conditions
Restauration à toute heure

Se recommande : Famille CHEVILLOD-PELLISSIER

CERVINO
APÉRITIF AU VIN

se boit glacé... avec un zeste de citron

MARTIGNY-GARE **ALPINA**
Café-Restaurant

Vins de 1^{er} choix
Bonne cuisine Ernest KOCH, tenancier



Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux 11 c 732
Adresses officielles : Correspondance : Comité central de l'A. V. F.,
pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes : Ass. Val. de Football, Sion.
Tél. : Président, Sion (027) 21642; Secrétaire, Sion (027) 2 25 77

Communiqué officiel N° 3

1. EXAMENS I.P. — Les clubs dont les juniors ont effectué leurs examens I.P. dans un collège, institut, etc. voudront bien aviser tout de suite M. Paul Allégroz, membre de la Commission des juniors de l'ACVF, Grône, en mentionnant nom, prénom, date de naissance du junior ainsi que le lieu de l'examen.

2. SUSPENSION. — Trois dimanches à Bagnoud Clovis du F.C. Lens I (match du 27 mai 1954, 4e ligue, Lens I-Riddes I).

Le Comité central de l'A. V. F. :
Le président : René FAVRE.
Le secrétaire : Martial GAILLARD.

FOOTBALL

Transferts au F. C. Monthey

En ce début de saison, le FC Monthey enregistre quelques départs et quelques arrivées. Les voici dans l'ordre :

L'entraîneur Charles Gély passe au Vevey-Sports; Raymond Marchetti va au Malley-Lausanne; Edouard Pellet est transféré au FC Vouvry; Fernand Bosi (gardien) ira au FC Chippis; Gasparini Omero passe au Martigny-Sports.

Pour l'instant, trois arrivées sont enregistrées, celles d'Erasme Monnay (FC Sierre) qui est nommé entraîneur; d'Alexis Thalman (Central-Fribourg) qui entrera très prochainement au service de la commune de Monthey; d'Alphonse Dupont, un espoir du FC Vouvry.

L'opposition du Servette a empêché Marcel Mouthon d'obtenir sa lettre de sortie et son transfert pour le FC Monthey où il aurait été enchanté de retrouver son camarade Peyla.

Quant aux pourparlers avec Bernard Laroche, ils n'ont pas abouti.

Cette saison le FC Monthey pourra compter sur les services de six gardiens, soit Raymond Arluna, Louis Chervaz, Dimitrie Stefanescu et Camille Mariétan pour les équipes actives, Willy Zimmermann et JC Arluna pour les équipes juniors.

Des matches d'entraînement sont envisagés avec Malley-Lausanne, Vevey-Sports et une autre équipe de 1re ligue.

CYCLISME

Paréjas manque de peu le coche!

Notre champion valaisan de vitesse 1954 s'est aligné dimanche dans le « Prix du 60e anniversaire » de la Pédale de Saint-Gervais, à Genève. L'épreuve, longue de 160 kilomètres (circuit de 32 km. à parcourir cinq fois), se révéla extrêmement dure tant par sa longueur inaccoutumée pour des concurrents de cat. B, que par ses nombreuses côtes.

A peine le 50 % des coureurs réussirent à la terminer, dont Christian Paréjas, du « VC Excelsior » de Martigny. Paréjas se trouva en compagnie du Bernois Moser à l'arrivée et ne fut battu qu'au sprint. Les autres concurrents finirent la course avec des retards plus ou moins longs.

Bravo au sympathique Christian.

LUTTE

Succès valaisans

Quelques lutteurs du club de Saxon ont participé dimanche, aux Avants sur Montreux, à la Fête cantonale vaudoise de lutte suisse. Ils prouvèrent aux nombreux spectateurs leur belle forme et leur technique, notamment Albini Tornay qui faillit sortir vainqueur de la fête. Sa 2e place, à 3/10e de point seulement de Champendal (Mt. s. Rolle), est magnifique. Charly Nicolet a obtenu également la couronne avec un très honorable 9e rang. Enfin, Louis Gillioz s'est classé 20e.

A tous nos félicitations.

AUTO-ECOLE

R. FAVRE

Camions
Voitures
Cars

Sion tél. 2 18 04 et 2 26 49 - Martigny 6 10 98

Composition spéciale de
graisses végétales
pures



unique pour toutes
les préparations
culinaires!

Au fil des étapes

du TOUR 54

Clerici remonte la pente...

Terriblement handicapé par une laryngite, Clerici, n'a pu faire parler beaucoup de lui jusqu'ici. C'est même heureux qu'il n'ait pas dû abandonner alors que la pluie et le mauvais temps venaient lui compliquer encore la tâche. Mais avec le soleil et la chaleur, Clerici retrouve une meilleure santé et ses moyens.

Le vainqueur du « Giro », en compagnie de Graf, a été ainsi de la bonne échappée vendredi dans l'étape Angers-Bordeaux (343 km.), gagnée par le Hollandais Fanhof, et a terminé 4e, derrière le poulain de Kubler. Les fuyards, au nombre de sept, étant arrivés à Bordeaux avec plus de six minutes d'avance sur un énorme peloton comprenant tous les as, les deux Suisses ont donc fait une bonne affaire. Clerici a amélioré singulièrement son classement, remontant de la 43e à la 29e place. Graf en a gagné 7.

Quant aux favoris, ils sont restés sagement sur leurs positions à l'issue de cette étape-fleuve dont on attendait qu'elle provoque certaines surprises. Il s'est révélé une fois de plus que les longues distances n'incitent guère à la bataille.

L'équipe suisse frise la catastrophe

Les jours se suivent, mais ne ressemblent pas! Au Tour de France surtout où les renversements de situation sont faits courants.

Dimanche, ce fut à l'équipe suisse d'être malchanceuse au possible et de risquer une élimination sensationnelle. Koblet s'étant accroché avec Nicolas van Est, fit une chute peu grave au 40e kilomètres, mais malheureusement d'autres coureurs vinrent buter contre

Hugo, qui fut proprement mis K.O. Blessé au front et à un genou, Koblet se releva péniblement et put repartir avec un retard de 4 minutes sur un peloton donnant à fond sous la conduite des Français, Belges et Hollandais ligés à cette occasion. Attendu par toute l'équipe suisse — moins Schaefer, en pleine bagarre — Koblet put rejoindre après une chasse héroïque de 40 kilomètres. Grâce, il faut le dire, à Kubler qui le remorqua à une allure folle. Qui niera encore l'entente des deux « K » ?

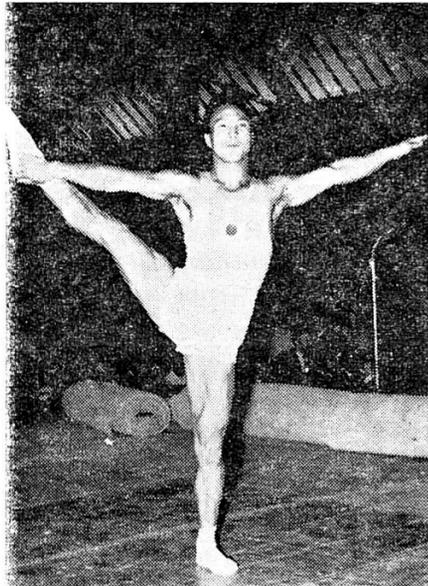
Derrière, les six autres Suisses, essouffés et handicapés par des crevaisons, perdirent beaucoup de terrain et franchirent la ligne d'arrivée avec 20 minutes de retard sur le vainqueur Bauvin et 12 minutes sur le groupe Bobet, Wagtmans, Koblet, Schaefer et Kubler qui gagna le sprint.

En résumé, mauvaise journée pour nos représentants dans une étape s'annonçant pourtant bien tranquille à la veille de l'attaque des Pyrénées. L'accident de Koblet devait modifier toutes les tactiques...

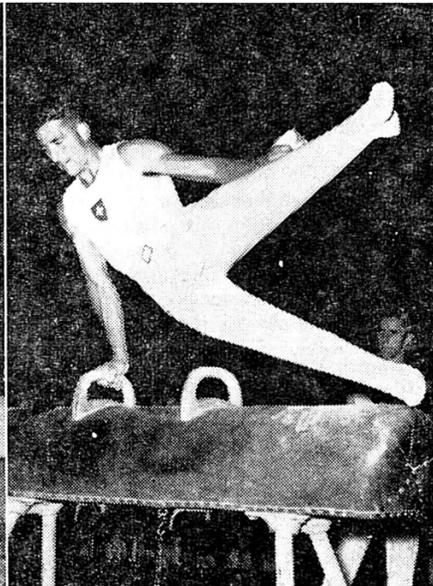
Chute de Koblet dans l'Aubisque

La première étape des Pyrénées, Bayonne-Pau, avec les cols du Soulor et de l'Aubisque (1704 m.) n'a pas chambardé le classement comme on s'y attendait. Les grands se sont parfaitement tenus groupés jusqu'au but et c'est au sprint que la décision intervint. Ockers, en vieux renard qu'il est, trouva le moyen de battre, dans l'ordre Bauvin, Kubler, Bobet, Schaefer, Nolten, Wagtmans, etc.

La surprise du jour, bien désagréable pour nous, fut la difficile ascension de Koblet dans les deux cols. Le Suisse, moins bon grimpeur qu'il y a trois ans et diminué physiquement par son accident de dimanche, avait un retard de quatre minutes au sommet de l'Aubisque. Mais encore une fois, Hugo comptait sur ses qualités extraordinaires de descendeur pour refaire le terrain perdu. Or, comme l'an dernier, il manqua un virage et chuta dans un petit ravin. Sans se faire grand mal, heureusement. Il repartit courageusement et termina finalement avec l'54' de retard, en compagnie de Clerici.



La Suisse a gagné à Lucerne le match international d'artistic contre le Japon ainsi que le classement individuel par Stalder. Nos photos montrent à gauche le champion du monde japonais Masao Takemoto dans l'exercice libre; à gauche Joseph Stalder, premier du classement individuel.



Revue suisse

Deux coureurs motocyclistes tués

Les courses de moto de Porrentruy ont été assombries par deux accidents mortels survenus l'un le matin pendant les essais et l'autre pendant la course. Les victimes sont MM. Kurt Gunzenhauser, de Bâle, et Paul Boller, de Zurich, passager dans l'épreuve des sidecars.

Le colonel de Brémond est décédé

Le Colonel Ludovic de Brémond, attaché militaire auprès de la légation de Suisse à Washington, est décédé lundi matin des suites de ses brûlures.

Le colonel de Brémond avait été grièvement brûlé vendredi dernier dans un accident d'aviation survenu sur un terrain proche de Washington.

Né en 1905 à Fribourg, le colonel de Brémond fit ses études au collège de Martigny et à la villa Saint-Jean à Fribourg. Après avoir été lieutenant-observateur d'aviation il devint instructeur d'infanterie. Comme capitaine, il commanda la compagnie 1/15 et comme major le bataillon 14. Après son cours d'état-major, il fut attaché à la section de renseignements pendant la guerre. Le colonel de Brémond était depuis près de trois ans attaché militaire et de presse à Washington.

Un film documentaire suisse primé

La Suisse en présentant le film « Chémicothérapie de la tuberculose » au Festival du film documentaire international à Venise, a obtenu le deuxième prix, le premier revenant à l'Australie.

Un médecin succombe à ses blessures

Victime d'un très grave accident de la circulation survenu samedi soir à la sortie de la gare de Bex, M. le Dr Georges Cuttat, médecin à Aigle, a succombé hier matin à ses blessures.

Agé de 71 ans, originaire du Jura bernois, M. le Dr Cuttat avait pratiqué à Genève avant de se fixer à Aigle, en 1923, où il avait été d'emblée très apprécié pour ses grandes qualités professionnelles et son dévouement.

— Dans l'Inde du Nord-Est, le fleuve Kosi est sorti de son lit. De source officielle, on annonce que 135.000 personnes sont sans abri. Deux hommes ont péri. De vastes régions sont inondées et les récoltes ont beaucoup souffert.

Terrible accident en gare de St-Imier

Un horrible accident a eu lieu, samedi après-midi, en gare de Saint-Imier. Une personne de soixante ans, Mlle Flotron, de Saint-Imier, se tenait sur un des marchepieds du train quittant la localité en direction de Bienna, vers 16 h. 30. A la suite d'une cause que l'enquête n'a pas encore établie, Mlle Flotron tomba du train sur la voie, entre le convoi et la bordure du quai. Le convoi lui avait sectionné les deux jambes quand on put l'arrêter. Transportée à l'hôpital, la malheureuse devait y décéder dans la soirée.

COURTES NOUVELLES

— Les inondations de ces derniers jours ont causé la mort de quatorze personnes en Allemagne orientale. Il a fallu évacuer 23.000 personnes.

— Trois enfants sont morts ensevelis sous une masse de sable. Ils s'amusaient à creuser une galerie sur la plage de Palse, près de Bari.

— Des bandes de loups, comprenant en général de dix à douze fauves, continuent à faire des ravages dans le Tyrol, près de la frontière italienne. Des battues, organisées avec la participation de cent soixante chasseurs, n'ont donné aucun résultat. Les paysans ont dû ramener dans la plaine un millier de tête de bétail.

— Le camp d'Erulin, situé à 70 kilomètres au nord-est d'Hanoi, et qui avait été abandonné, vendredi, par les troupes franco-vietnamiennes, a été réoccupé samedi. Par ailleurs, les contre-attaques lancées en vue de dégager le secteur de Son-Tay et le saillant de Luc-Nam, évoluent favorablement.

— Un policier et deux sadhus (moines mendiants) ont été tués au cours d'une bagarre entre la police et un groupe de sadhus à Cuttack (Inde).

Monsieur et Madame Tell DIEPOLD-MICHELLOD et familles profondément émus des nombreuses marques de sympathie témoignées à l'occasion de la mort de leur bien-aimé fils Tello, vous remercier du fond du cœur de la part que vous avez prise à leur deuxième terrible et douloureuse épreuve. Un remerciement spécial à l'Aéro-Club Suisse, section du Valais; à la Section de Vol à Voile; à la Rhodania; au Ski-Club; à ses camarades de classe et à tous ses grands amis.

Sion, juillet 1954.

Rien n'est donc perdu pour lui et l'on peut penser qu'il en appellera prochainement de sa défaillance. Souhaitons simplement qu'il puisse limiter les dégâts aujourd'hui dans l'étape du Tourmalet...

A souligner la très bonne course de Kubler et de Schaefer qui ne lâchent toujours pas prise. Clerici a soutenu Koblet par sa présence, sans quoi il eut terminé à un meilleur rang. Par contre, Huber s'est effondré. L'étape a d'ailleurs fait des victimes de choix, telles Forestier, Forlini, de Bruynes, etc.

CLASSEMENT DE L'ETAPE

Bayonne-Pau (241 km.): 1. Ockers, 6 h. 54' 24"; 2. Bauvin; 3. KUBLER; 4. Bobet; 5. SCHAEFER; 6. Nolten; 7. Wagtmans; 8. Gaul; 9. Malléjac; 10. van Genechten; 11. Geminiani; 12. Lauredi, tous même temps; 13. Varnajo, 6 h. 56' 12"; 14. Vivier, 6 h. 56' 18"; 15. Wim van Est; 16. Bergaud; 17. Vitetta; 18. CLERICI; 19. KOBLET; 20. Voorting; 36. Huber, 7 h. 01' 04"; 45. Graf, 7 h. 03' 36"; 49. Pianezzi, 7 h. 07' 12"; 50. Croci-Torti, id.; 82. Metzger, 7 h. 20' 16".

CLASSEMENT GENERAL

1. Wagtmans, 65 h. 28' 38";
2. Bauvin, à 09";
3. Bobet, à 01' 02";
4. SCHAEFER, à 02' 01";
5. KOBLET, à 03' 13"; 6. KUBLER, à 07' 00"; 7. Mahé, à 11' 49"; 8. Van Est, à 12' 00"; 9. Ockers, à 12' 46"; 10. Gaul, à 15' 37".

Clerici, qui avait perdu 24 places dans Bordeaux-Bayonne, en a regagné 14 hier et est 39e.

53. Huber, 66 h. 17' 03"; 65. Graf, 66 h. 30' 31"; 68. Croci-Torti, 66 h. 35' 35"; 69. Pianezzi, 66 h. 36' 09"; 83. Metzger, 67 h. 29' 50".

Au classement international, la Suisse est toujours première en 196 h. 07' 17", avec une avance de 8' 43" sur la Hollande, de 20' 33" sur la France, etc.

Kubler conserve largement le maillot vert avec 97 points, devant Schaefer (128), Ockers (148), Forlini (189), etc.

TIR

Après le concours d'armée au Tir fédéral

Le Rgt. art. 10, représenté à ce concours par l'équipe de la btr. EM ob. 26 composée du lt. Donnet Georges, de l'adj. sof. Zäch Emile, du sgt. Pitteloud Jean, du can. Barbey André et de l'ord. of. Buchard Jean-Claude, s'est classée avec 281 points première des équipes de la br. mont. 10. Elle obtient le fanion de la brigade.

Nous sommes fiers de ce magnifique succès reporté contre une forte concurrence par la seule équipe du Rgt art. 10 autorisée à s'inscrire et l'en félicitons.

LES SPORTS en quelques lignes

* Dimanche 18 juillet, le Vélo-Club Montheyan fera disputer sa course de côte Monthey-Morgins, longue de 16 kilomètres.

* On a inauguré, dimanche à Evolène, un petit terrain de sport. Un tournoi de football a donné ces résultats: Grande-Dixence-Evolène, 5 à 1; Arolla-Vétroz, 2 à 0; Vétroz-Evolène, 2 à 1; Grande-Dixence-Arolla, 2 à 1.

* A Lucerne, devant cinq mille spectateurs, l'équipe suisse a battu celle du Japon, par 288,10 à 287,40 points. Classement individuel: 1. Joseph Stalder (S), 58,75; 2. Takashi Omo (J), 57,95; 3. Jack Gunthard (S), 57,90; 4. Akira Kono (J), 57,35; 5. Tetsumi Nabeya (J), 57,25; 6. Jean Tschabold (S), 57,15, etc.

* Pendant le tour de repos du Tour de France, les comptables des équipes ont pu faire le point des gains réalisés jusque-là. Voici donc ce qu'ont gagné les équipes nationales: Hollande, Fr. 2.200.000.—; Suisse, Fr. 1.555.000.—; France, 1.370.000.—; Sud-Ouest, Fr. 835.000.—; Belgique, Fr. 725.000.—; Nord-Est-Centre, Fr. 560.000.—; Ouest, Fr. 505.000.—; Ile-de-France, Fr. 440.000.—; Sud-Est, Fr. 250.000.—; Luxembourg-Autriche, Fr. 245.000.—; Espagne, Fr. 55.000.—.



Madame Jean BESSI-BERGUERAND, à Martigny; Madame veuve Joséphine BOVI-BESSI, à Martigny; Monsieur et Madame Jean BESSI et ses enfants, à Martigny;

Monsieur Alexandre BESSI, à Paris; Madame et Monsieur LEGENDRE-BESSI et leurs fils, à Paris;

Madame PRETET-BESSI et sa fille, à Paris; Monsieur Joseph BOVI, en Italie;

Monsieur et Madame Antoine BOVI et leur fils, à Morges;

Madame et Monsieur PERRET-BOVI, à Martigny; Monsieur et Madame Jules BOVI, à Martigny;

Monsieur et Madame Edouard BOVI et ses enfants, à Riddes;

Monsieur le Révérend Chanoine BOVI, à Aoste; Monsieur et Madame Adrien BERGUERAND, à Martigny;

Monsieur et Madame Aloys BERGUERAND, à Martigny;

La famille de feu Sylvain BERGUERAND, à Martigny; Monsieur et Madame Ulysse BOSSONNET-BERGUE-RAND, à Martigny;

Les enfants de feu Madame Lily VAIROLI; ainsi que les familles parentes et alliées LEROUX, GARNIO, et de feu Baptiste TARGHETTA,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean BESSI

1883

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, décédé le 20 juillet 1954, muni des saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le jeudi 22 juillet à 10 heures.

Domicile mortuaire: avenue de la Gare.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'adaptation des productions animales aux ressources fourragères suisses

Lors de la récente baisse du prix du lait, décidée par le Conseil fédéral, l'opinion publique fut unanime à reconnaître l'injustice qu'il y avait à frapper uniformément tous les producteurs, quelle que soit la part prise par eux à la surproduction laitière actuelle. Mais ce ne fut pas moins d'un commun accord que l'on condamna les « industriels du lait » qui ont accru dans des proportions anormales leurs apports aux locaux de coulage, en affourageant de façon exagérée leur bétail au moyen de fourrages importés.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les milieux paysans, les tout premiers, dénoncent semblables abus. Et l'ordonnance d'exécution des mesures de caractère économique prévues par la loi sur l'agriculture pose en principe que « les denrées fourragères importées serviront uniquement à varier les régimes trop uniformes et à compléter les ressources fourragères des domaines insuffisamment pour assurer une production rationnelle ». On a pensé là en particulier aux régions de montagne où les possibilités d'étendre les cultures fourragères sont limitées, et où il est souvent extrêmement difficile d'équilibrer les ressources en pailles, foin et autres aliments d'un domaine d'été avec celles d'un domaine d'hiver.

Et le législateur admet implicitement que partout où le climat et le sol permettent de donner une certaine extension aux cultures, c'est à ces dernières qu'il faut premièrement demander de varier le régime alimentaire de nos bovins. Si l'on s'en tient à elles, comme elles ne peuvent être étendues à l'infini, la production de lait et de viande se trouve automatiquement limitée. S'il est au contraire possible de se procurer à des conditions avantageuses et autant qu'on en veut des fourrages importés, quelle tentation pour un chef d'exploitation de trop pousser les spéculations animales !

Dès lors, quel meilleur moyen peut-on trouver, pour lui ôter cette tentation, que d'élever les prix des fourrages importés au niveau de ceux des fourrages indigènes ? Si la pomme de terre, la betterave à sucre et le colza sont suffisamment payés et si le paysan trouve encore intérêt à ajouter aux surfaces consacrées à ces cultures d'autres surfaces réservées à la betterave, aux céréales et au maïs fourragers, ce sont là autant de terres soustraites à la production herbagère. Et, si celle-ci ne peut être remplacée par des fourrages importés, ce sont autant de possibilités d'accroître la production laitière qui disparaissent, sans que cependant le paysan s'en trouve appauvri.

Mais l'imposition des fourrages importés à la frontière comporte encore un autre avantage. Elle permet de financer le subventionnement de la culture du colza et des céréales fourragères, ainsi que l'exportation du bétail d'élevage. Une telle solution ménage l'amour-propre paysan, qu'humilient les aumônes de l'Etat. Il ne s'agit en effet pas là d'un véritable subventionnement, mais bien plutôt d'une compensation dans le cadre professionnel : ceux qui cultivent des céréales fourragères et du colza ou qui livrent du bétail d'élevage pour l'exportation sont redevables des primes qu'ils touchent aux acheteurs de fourrages étrangers. Il y a ainsi

simple déplacement du revenu agricole d'un secteur qui menace d'être pléthorique vers un autre dont il est désirable que la production soit intensifiée.

Cependant, si séduisant que puisse apparaître un pareil système, il ne manque pas de comporter de multiples écueils.

Tout d'abord, une évidente contradiction ne lui est-elle pas inhérente ? D'une part, pour pouvoir suffisamment étendre les cultures subsidiées et encourager l'exportation du bétail d'élevage, il faudrait que la perception de suppléments de prix sur les fourrages importés procure les ressources les plus élevées possible. D'autre part, puisqu'il y a intérêt à réduire autant qu'on le peut les importations de ces fourrages, on va diminuer d'autant de telles ressources.

Ensuite, il faut que le déplacement du revenu agricole réalisé par cette opération de compensation se fasse dans un sens équitable. Or, si l'on en croit un article de M. Cyrille Michelet dans le « Nouvelliste valaisan », des 11 millions versés en 1953 pour la culture des céréales fourragères, des 3 millions qui ont permis de subsidier celle du colza et des 3 autres grâce auxquels on a pu encourager l'exportation du bétail d'élevage, Berne Vaud et Zurich auraient touché à eux seuls le 52 %, alors que le Valais n'en aurait eu que le 0,95 %. Tandis que ce canton paierait pour 1.400.000 francs de suppléments de prix sur les fourrages importés, il ne toucherait que 100.000 francs de primes pour les céréales fourragères. Cela ne manque pas d'être profondément choquant. Il est vrai qu'à la suite d'un postulat de M. le conseiller national Moulin, l'administration fédérale vient de décider le remboursement de la totalité des suppléments de prix sur le foin et la paille importés aux exploitants de la zone alpine proprement dite et de la moitié de ces mêmes suppléments à ceux des Préalpes et du Jura.

Enfin, on estime, dans plus d'un milieu agricole, qu'il ne suffira pas d'accroître l'imposition des fourrages étrangers à la frontière pour en diminuer la consommation, mais qu'il faudra encore en continger l'importation. Cependant, si l'on ne veut pas que cette mesure aboutisse à l'accapement de la marchandise contingentée au détriment de ceux qui en ont le plus besoin, il faudra procéder à une répartition analogue à celles que comportait le rationnement du temps de guerre. Ne risque-t-on pas ainsi d'interminables tracasseries administratives ? On a proposé d'attribuer aux agriculteurs environ 30.000 wagons de fourrages importés qui ne soient grevés que de droits modiques et de frapper tout achat supplémentaire de lourdes taxes. Ce serait peut-être bien la façon d'agir la plus équitable, mais elle ne permettrait pas d'éviter les inconvénients mentionnés ci-dessus. Si la répartition s'opère sur la base de critères ne tenant pas suffisamment compte des réalités, on risque bien d'avoir trouvé un remède pire que le mal. On ne saurait donc être assez circonspect dans le choix des mesures à prendre, et celles-ci devront être étudiées et élaborées par des hommes exempts de toute déformation bureaucratique.

Jacques Dubois.

Revue suisse

Assurances sociales et assurances privées

L'épargne sous forme de contributions à des assurances a considérablement augmenté dans tous les pays. A côté des assurances privées, il y a les assurances sociales, dont la plus importante dans notre pays est l'AVS. Les deux systèmes ont sans aucun doute leur valeur et leur justification. L'avantage, trop souvent négligé, de l'assurance privée consiste dans le fait que l'assuré recevra, dans chaque cas, la contre-partie entière de ses prestations.

Dans l'assurance sociale, il en va autrement. Ce ne sont pas seulement les employeurs, mais tous ceux dont le revenu dépasse un certain niveau, qui versent des prestations destinées aux économiquement faibles ; le célibataire, lui aussi, ne recevra jamais, en tant que rente dans le cadre de l'AVS, le montant qu'il a versé comme prime. L'âge moyen du citoyen suisse est actuellement de soixante-deux ans. Si quelqu'un verse pendant quarante-cinq ans ses cotisations à l'AVS et meurt ensuite à soixante-cinq ans, ses primes « tombent » dans la caisse de l'AVS et le bilan ne se présente pas bien différemment s'il vit encore deux ou trois ans. Ce n'est pas sans raison que l'on a parlé, de ce fait, d'impôts déguisés.

En revanche, lorsqu'il s'agit d'assurances privées, la contre-partie des cotisations versées va aux héritiers ou aux bénéficiaires désignés. Ces observations ne sont pas une critique envers les assurances sociales qui, nous l'avons souligné plus haut, remplissent une utile fonction. Mais il est nécessaire de temps à autre de rappeler les avantages indéniables qu'offrent les assurances privées.

La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie

L'exercice 1953 boucle de façon satisfaisante. Grâce à la situation économique prospère et à l'extension soutenue de l'organisation extérieure, la production nouvelle est importante dans toutes les branches. En branche vie, elle atteint 202 millions de francs d'assurances de capitaux, le chiffre le plus élevé réalisé jusqu'à ce jour. La gamme étendue de combinaisons offertes au public n'est pas étrangère à ce succès.

Le portefeuille global des assurances de capitaux dépasse le cap des deux milliards puisqu'il accuse le montant de 2067 millions de francs. L'assurance de groupes est comprise dans ces chiffres. En ce qui concerne l'assurance contre les accidents et celle de la responsabilité civile, l'encaissement de primes passe pour ces deux branches ensemble de 23,8 à 26,2 millions de francs. Les comptes bouclent par un bénéfice brut de Fr. 11.322.718.— (Fr. 9.798.666.— en 1952), dont Fr. 10.822.673.— proviennent de la branche vie. Après attribution de Fr. 10.800.000.— aux réserves de bénéfices des assurés, il reste un bénéfice net de Fr. 522.718.— qui est réparti comme suit : Fr. 350.000.— de dividendes aux actionnaires, Fr. 10.000.— de bonification au Conseil d'administration, Fr. 60.000.— au fonds de réserve, Fr. 90.000.— d'attribution supplémentaire à la Caisse de pensions du personnel et Fr. 12.718.— à reporter.

Le bilan pour l'ensemble des affaires de la Compagnie accuse un actif total de 907 millions de francs, en augmentation de 51 millions par rapport à l'année précédente.

Les postes les plus importants, exprimés en millions de francs sont : prêt à des banques et corporations de droit public 218, hypothèques 236, créances inscrites au livre de la dette publique 128, valeurs mobilières 140, avances et prêts sur polices 51, immeubles 50. Au passif, relevons : réserves mathématiques 795, réserves de bénéfices pour les assurés 59 (dont 46 de parts de bénéfices créditées), fonds propres de la Compagnie constitués par le capital social de 10 millions de francs, dont la moitié versée et le fonds de réserve de 2,9 millions de francs.

Au cours de ses 90 ans d'existence, la Compagnie a payé 1684 millions de francs en sommes devenues exigibles dans l'assurance vie, 336 millions de parts de bénéfices bonifiées aux assurés, ainsi que 224 millions de francs en exécution de ses engagements résultant d'assurances accident et responsabilité civile.

Le nouveau visage de la Foire suisse de Lausanne

Une visite, en ce mois de juillet, dans les « entrailles » des constructions centrales permanentes de Beaulieu, conduit le curieux dans un monde nouveau, une espèce de fourmilère, un vaste chantier souterrain, avec ses galeries, ses excavations, ses pièces de charpente et de soutènement, ses poteaux et ses tourisses, ses pieux d'huissier et de refend, ses entretoises, ses linteaux.

Quelques chiffres, quelques précisions diront mieux que d'insuffisantes descriptions l'envergure du labeur en cours : des réalisations nouvelles occupent journellement sur les chantiers invisibles trois cents ouvriers. Les travaux concernant les nouvelles dégustations débutèrent en novembre 1953, ceux regardant le nouveau et grand restaurant et le « théâtre de Beaulieu » furent engagés en janvier 1954. Quant au bâtiment d'entrée, aux portes principales de l'avenue Jomini, une superbe halle sur pilotis qui abritera en septembre le pavillon officiel de l'Inde, le premier coup de pioche en fut donné en février 1954. L'ensemble de ces constructions nouvelles a exigé 3700 mètres cubes de béton, 420 tonnes d'acier et de fer destinés au bétonnage et aux charpentes métalliques. L'œuvre qui sera ainsi réalisée donnera au 35e Comptoir suisse non seulement un visage nouveau, mais encore, pourrait-on dire, son aspect définitif.

Il est certain que la nouvelle présentation de notre grande foire nationale d'automne fera de la place Beaulieu le centre d'un marché commercial d'une allure incontestablement remarquable, digne du brillant passé de notre manifestation économique, digne surtout aussi de l'avenir qui s'ouvre, chaque année davantage, à cette institution, devenue le rendez-vous annuel de la Suisse au travail.

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
 Alfred Venthey SAXON
 "ARTICLES DE FETES" TEL. 62351

Gasser Transports - Tél. 6 12 50



Comme sous l'effet
 d'une puissance
 magique!

« Le pouvoir détersif du nouveau NIAXA est prodigieux » écrit une ménagère. « Je ne pouvais en croire mes yeux, en voyant les impuretés se détacher et disparaître comme par enchantement. Sans aucune peine, le linge devient merveilleusement blanc et tout imprégné de fraîcheur et d'une bonne odeur de propreté ».

Vous aussi, vous serez pleinement satisfaite en lavant avec le nouveau NIAXA. Tous les produits accessoires sont maintenant superflus. Plus besoin d'ingrédients spéciaux pour adoucir l'eau, blanchir et rincer. NIAXA lave seul et le lissu, même s'il est devenu grisâtre, conserve toute son efficacité. Grâce à lui, vous réalisez une économie et vous vous épargnez du travail.

NIAXA peut être versé directement dans l'eau de la chaudière ou de la machine à laver. Il se dissout aussitôt sans former de grumeaux et produit une mousse abondante. Le problème de l'adoucissement de l'eau ne se pose plus. NIAXA est absolument indifférent à la présence de calcaire dans l'eau.

Lorsque le linge n'est pas très sale, on peut renoncer à le tremper. Il prendra — encore sec — sans autre le chemin de la machine à laver ou de la chaudière. Et pour le rinçage, de l'eau froide ou chaude suffit ! L'échaudage du linge n'est plus nécessaire.

NIAXA est un bain de Jouvence ! Lui confier régulièrement votre linge, c'est en prolonger à coup sûr la durée, car le nouveau NIAXA est aussi doux que l'ancien.

Si vous préférez le NIAXA à base de savon (ancienne qualité en paquet bleu foncé avec rose rouge), demandez alors dorénavant le nouveau FLORIS à fr. 1.10 le paquet qui correspond exactement à l'ancien NIAXA.

Le nouveau NIAXA est incomparable aussi pour la vaisselle. Simplement rincer et laisser égoutter !



Chaque paquet contient un chèque Silva de 4 points !

Filetti, savon en vermicelles (l'ancienne forme de Nixaxa) s'est acquies une si grande faveur que nous ne voulons pas en abandonner la fabrication. Vous le trouverez dorénavant dans le commerce à nouveau sous le nom de « Filetti ». Votre fournisseur se le procurera volontiers à votre intention.

NIAXA - en paquet rouge...

(sans chlore !)

Frédéric Steinfels, Zurich

Politique fédérale

Une initiative qui fait du bruit

Actuellement, le fait le plus important de la politique interne suisse est l'initiative dite Chevalier, tendant à réduire de moitié les dépenses militaires de 1955 ou de 1956. Elle a recueilli le nombre de signatures voulu pour qu'on doive la présenter au peuple. Car un grand nombre de gens partagent l'idée des initiateurs, qu'on pourrait faire des économies sur le budget militaire. Mais, d'autre part, l'initiative a été fort mal reçue dans les milieux militaires et fédéraux. Elle y est qualifiée de défaitiste et d'antimilitariste. La presse « nationale » a tout de suite vigoureusement réagi, alors que les journaux socialistes, en lui donnant leur adhésion de principe, ont montré que, depuis quinze ans, c'est-à-dire depuis le jour où le parti socialiste, après un long repos, a adhéré à la défense nationale, ils n'ont pas réussi à aimer l'armée comme telle.

Il y a lieu de remarquer, d'autre part, que l'initiative a surtout été signée en Suisse française, et que, si elle a aussi des partisans Outre-Sarine, ils sont beaucoup moins nombreux. La Suisse alémanique, dans son ensemble, qualifie l'initiative d'entreprise « welche », lancée à la légère et sans qu'on ait mesuré les graves conséquences qu'elle pouvait avoir.

On peut donc estimer, en gros, que la coalition des éléments patriotes nationaux et alémaniques, fera, lors du vote populaire, pencher la balance contre l'initiative. Mais, même si l'idée est rejetée, elle n'aurait peut-être pas été inutile. Peut-être même — mais pour le savoir, il faudra attendre la discussion du projet aux Chambres, — le Conseil fédéral présentera-t-il un contre-projet, où il proposera de réduire le budget militaire, mettons, de 10 ou de 20 %. Cela, le peuple l'admettrait très probablement.

Ce qui a choqué, dans la proposition Chevalier, c'est cette réduction massive de 50 %, qui équivaut à un sorte de désarmement et d'abandon de la tradition helvétique. Mais chacun est obligé de convenir que les dépenses militaires, aussi bien chez nous qu'ailleurs, deviennent intolérables. Aujourd'hui, en temps de paix, nous dépensons environ deux millions de francs suisses par jour pour l'armée, c'est-à-dire 700 millions par an. Près d'un milliard ! Il doit certainement y avoir moyen de ramener ce chiffre à des proportions un peu plus modestes.

On a vu, par exemple, le Grand Conseil valaisan examiner la possibilité de demander un raccourcissement de la durée des écoles militaires. Or, il ne viendra à l'idée de personne de dire que les députés valaisans, conservateurs y compris, sont des défaitistes et des antimilitaristes. Ils sont tout le contraire : patriotes, optimistes, et ils adorent l'armée. Mais ils trouvent que, sans porter atteinte à la défense du pays, on pourrait en rabattre un peu. N'a-t-on pas vu, en outre, le conseiller d'Etat vaudois Despland, président du Tir fédéral sauf erreur, se faire lui aussi l'interprète de tant de citoyens qui estiment le moment venu d'examiner à fond le problème des dépenses militaires.

Pourtant, nous voterons contre l'initiative dite de l'« œuf de colombe », pour plusieurs raisons.

La première c'est que nous ne voyons pas pourquoi il faudrait réduire le budget militaire durant un an seulement, pour revenir au montant total l'année suivante. Pourquoi en 1955 ou en 1956 ? Est-ce que ce seront les années où nous ne courrons aucun risque de

guerre ? Qui le sait ? Et si, au contraire, c'est cette année-là qu'il faille mobiliser et se défendre ? Ce choix arbitraire nous paraît absurde. A moins que ce ne soit qu'un geste symbolique. Nous préférons, de loin, une réduction plus modeste, mais maintenue en permanence.

Notre principale objection est toutefois d'ordre moral. Nous craignons que, si l'initiative était acceptée, les autres pays n'y voient, à tort, le fait que la Suisse n'est plus ce qu'elle était autrefois ; qu'elle verse dans le refus de se défendre, dans l'abandon au hasard et aux événements. Après cent cinquante ans de vigilance, voilà qu'elle devient pacifiste dans les mauvais sens du terme, c'est-à-dire qu'elle croit à la vertu des mots et du geste. Elle devient idéaliste et sentimentale.

C'est très dangereux. Il ne faut absolument pas que l'étranger se méprenne sur nous. Le monde entier doit savoir que, en cas de danger, nous sommes prêts, comme par le passé, à nous défendre contre n'importe qui, jusqu'au dernier. En criant cela sur les toits, les Suisses ne sont pas des « m'as-tu vu ? » Ils sont calmes et résolus. Le risque que court le pays du fait de l'initiative, est que cette affirmation des Suisses ne soit plus crue au dehors. C'est pourquoi il importe que l'initiative soit rejetée à une très forte majorité. L'observateur.



Jean-Louis, fameux capitaine, savoure sa fameuse Virginie.



Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée : c'est la preuve de sa qualité.

Pro Infirmis remercie

Des milliers de personnes ont répondu à notre appel et Pro Infirmis s'empresse de remercier tous les donateurs. Grâce à eux, notre œuvre poursuivra sa bienfaitrice activité vis-à-vis de ceux qui souffrent beaucoup dans leur corps et plus encore dans leur âme, quoique cette 20^e vente de cartes n'ait pas donné tout à fait le résultat que nous en attendions. En effet, tous les cantons, sauf St-Gall, enregistrent un assez fort recul par rapport à l'année précédente et nous comptons sur une « réparation » de la part de notre population. Pro Infirmis aide, non par de belles paroles, mais par des réalisations concrètes : dépistages d'infirmes nécessitant par les services sociaux, examens médicaux, traitements spécialisés, éducation d'enfants atteints de surdité, d'épilepsie, de retard dans leur développement, etc. Pro Infirmis contribue à l'achat de prothèses aux infirmes dont les membres manquent. Sans compter tous les encouragements. Il y a environ 200,000 infirmes en Suisse. Il faut leur aider autant que possible à arriver à l'indépendance de leur infirmité et à gagner leur vie. Pro Infirmis ne désire qu'y contribuer et compte sur chacun pour le faire toujours mieux.

Gravez bien profondément en votre mémoire le numéro de son compte de chèques postaux II 258 et n'oubliez pas de payer les cartes que la poste vous a remises. Les dons même minimes sont acceptés avec la plus grande reconnaissance.

LE MAL D'AIMER

Roman d'Henri Ardel

« En ce temps de ma toute jeunesse, ils étaient toujours un peu pensifs, ces chers yeux — couleur des fleurs de lin — sans doute parce que ma grande sœur avait vu et compris trop de choses, rien qu'en regardant tout près, autour d'elle... Que de fois elle a apaisé des orages où semblait devoir périr notre pauvre foyer, ouvert à tous les vents, et ainsi empêché peut-être entre père et maman une de ces séparations sur lesquelles on ne revient plus... Maman le sait bien tout ce que, elle aussi, doit à Marguerite... Seulement, mon Dieu ! son existence continue à être tellement occupée de soucis divers qu'elle n'a guère le loisir de songer à des choses du passé...

« J'en avais, moi, la pensée toute remplie encore, quand enfin ! le train est apparu, en retard à son ordinaire. Mon cœur battait stupidement... Les wagons se sont arrêtés. Les portières se sont ouvertes. Sans bouger, figée dans mon émotion, je crois, je cherchais des yeux Marguerite... C'est André que j'ai vu apparaître. Pas changé, lui, toujours joli homme mince, blond, n'ayant rien perdu de son allure de clubman très chic, appartenant à une authentique noblesse, ruinée. Il a pris dans ses bras un beau petit garçonnet qu'il a mis sur la terre, d'où maman l'a enlevé incontinent. Puis il a tendu la main à Marguerite pour l'aider à descendre. Je me suis glissée dans

le flot des voyageurs... Mon regard l'a enveloppée, et avec quelle tendresse... Ah ! c'était bien toujours son visage fin, mais effilé et pâli, ses yeux clairs, très doux, très aimants — un peu graves — son sourire charmant... Cependant, comme j'ai eu forte l'impression de retrouver Marguerite autre que celle dont la présence, jadis, était ma gaité !

« Peut-être, après tout, l'ai-je trouvée différente, surtout parce que sa future maternité la déforme déjà un peu, rejetant vers un passé bien enfoui le souvenir de sa sveltes silhouette de jeune fille.

« Nous nous sommes embrassés. Mal devant tous ces étrangers... Pourtant, ces baisers-là, c'étaient nos deux cœurs qui les donnaient...

« André, très aimable, avec une courtoisie joyeuse, s'empressait autour de nous, et, évidemment ébloui par la beauté de Colette, l'aspergeait de compliments discrets et délicats, tant et si bien qu'il en oubliait tout à fait de s'occuper de ses bagages. Maman, cessant d'être en contemplation devant Bob, s'est tout-à-coup avisée que Marguerite était seule à chercher ses malles ; et alors, heureusement, elle a dit les mots que me brûlaient les lèvres et que je n'osais articuler :

« — André, aidez donc votre femme à rassembler vos bagages... Elle se fatigue à

le faire. C'est très mauvais pour elle !

« Il y avait un peu d'impatience dans la voix de maman. Mais André n'en a pas paru troublé du tout. Il s'est mis à rire gaiement et a répliqué :

« — Ma mère, je suis tout à fait de votre avis... Mais détrompez-vous si vous croyez que Marguerite me céderait sa place en la circonstance !... J'imagine que je lui inspire à peu près autant de confiance que Bob lui-même... Marguerite, comme toutes les femmes — excusez-moi — ne trouve bien que ce qu'elle fait elle-même !

« Tout en parlant, par hasard, il avait tourné la tête de mon côté. Je ne sais ce qu'il pouvait y avoir au fond de mes yeux ; mais, nos regards s'étant croisés, l'expression de son visage a changé ; son front s'est rayé d'un pli... Et, aussitôt, il nous a quittés pour aller vers Marguerite qui, finissant de donner des ordres, se rapprochait de nous, un sourire sur sa pauvre figure amaigrie où paraissaient presque trop grands ses yeux que la fatigue cernait...

« Vraiment, je n'ai goûté le bonheur de la revoir que quand, enfin, elle a été dans sa toute petite maison, assise devant son minuscule jardin où, tout de même, il faisait très bon, très frais, où flottait une exquise senteur de réséda et d'héliotrope.

« Maman, exultant d'avoir un beau petit-fils, avait emmené Bob pour que Marguerite pût se reposer un peu. Colette et André causaient, sans beaucoup s'occuper de la propriétaire, qui prétendait accomplir tout de suite la formalité d'un rigoureux inventaire... Moi, sous prétexte d'aider Marguerite à débarrasser ses malles, j'étais restée près d'elle ; un désir fou me bouleversait le cœur de sentir, enfin ! toute vivante

encore, notre immense tendresse de jadis.

« Je l'avais fait asseoir dans le fauteuil le moins « inconfortable » de la maison. Je lui ai glissé un tabouret sous les pieds. Elle m'a dit « merci ! » avec un sourire heureux et lassé ; et sa voix avait tellement l'accent inoublié que, comme un bébé, je me suis glissée à genoux contre elle, et les mains jointes sur son fauteuil, ma tête sur son épaule, j'ai murmuré : « Oh ! Marguerite ! que c'est bon de te retrouver, ma Marguerite d'autrefois ! »

« Ses doigts caressaient mes cheveux. « Tu ne la retrouvais donc pas, ta Marguerite ? C'est vrai qu'elle a vieilli, qu'elle n'est plus, oh ! plus du tout, une élégante Danestral, ni de visage, ni de taille, ni de toilette !... Mais je t'assure qu'elle aime comme autrefois sa petite fille France !

« Comme autrefois... Eh bien, non, ce n'était plus, ce ne pouvait plus être comme autrefois, quand j'étais sa première tendresse. Maintenant, il y avait, avant moi, dans son cœur, Bob et son mari ! Moi seule de nous deux, je n'avais pas changé, et je l'aimais toujours de même !

« Dieu ! comme de cela j'ai eu le sentiment triste, oh ! triste ! une seconde, avec le regret passionné de ce qui avait été et ne pourrait plus être... Une seconde, seulement ! Je sentais tellement encore Marguerite prête à être pour moi l'amie par excellence, que l'impression douloureuse s'est enfiée et assise à ses pieds, je me suis mise à réveiller avec elle tous les souvenirs qui nous étaient précieux ; puis, nous avons effleuré le présent, avec des mots rapides qui se croisaient, des interrogations dont les réponses arrivaient pêle-mêle avec d'autres questions. Vraiment, cette petite chambre

inconnue cessait de nous être étrangère par la grâce de ce passé que nous y ressuscitions et qui la peuplait d'images, de souvenirs, de visages familiers.

« Mais, tout à coup, André est entré et a demandé :

« — Marguerite, êtes-vous un peu reposée ? Il vaudrait mieux que vous fessiez vous-même l'inventaire avec notre propriétaire, qui prétend compter du linge... Et puis, je voudrais descendre avec Colette jusqu'à la plage et prendre les journaux du soir.

« — Très bien, allez... En rentrant, vous voudrez bien demander à maman de me renvoyer Bob.

« Et c'a été tout. A elle, il semblait tout naturel qu'il ne s'inquiétait pas de la fatigue qu'elle éprouverait à inventier avec la propriétaire. Et lui, avec une simplicité parfaite, trouvait non moins naturel qu'il en fût ainsi. Joyeux autant qu'un écolier délivré de sa tâche, il se préparait à sortir. Il a gentiment embrassé Marguerite sur les cheveux, tandis qu'elle, refusant mes services, se mettait en devoir d'accomplir sa fastidieuse tâche dans toutes les pièces de la maison.

« Et il est parti pour se promener... De la fenêtre devant laquelle j'étais debout, j'ai entendu leurs voix très gaies, à Colette et à lui. Vraiment, ils étaient aussi élégants l'un que l'autre, dignes d'être frère et sœur ; arrêtés devant la petite grille, ils causaient ; puis André a ouvert la porte devant Colette et s'est effacé. De toute évidence, sa vanité masculine s'arrangeait fort bien d'escorter une aussi charmante personne.

(A suivre.)



Succès d'une artiste valaisanne

Nous apprenons que Mlle Marie-Rose Putallaz, de Saint-Pierre-de-Clages, ancienne élève de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts du Valais, vient d'avoir ses premiers succès à l'Académie des Beaux-Arts de la Bréra à Milan, où ses travaux furent très remarqués.

Le jury, composé par les meilleurs artistes des écoles de Milan, Venise et Turin, a classé Mlle Putallaz au premier rang, soit la première de la classe du peintre Aldo Campi.

Nos sincères félicitations.

Cambrioleur arrêté

Il y a quelque temps, plusieurs vols avec effraction avaient été commis au préjudice de commerçants de la ville de Sion.

Or, la police de sûreté de Genève vient d'arrêter l'auteur de ces forfaits. Il s'agit d'un nommé Albert P., Valaisan, âgé de 32 ans, récidiviste, qui est entré dans la voie des aveux.

Course de côte Aoste-Grand-St-Bernard

Par suite de la course automobile Aoste-Grand-Saint-Bernard qui se disputera le samedi 24 et dimanche 25 juillet 1954, la route sera fermée sur ce tronçon :

— le samedi 24 juillet de 13 à 19 heures ;

— le dimanche 25 juillet de 7 h. 30 à 15 heures.

Le Commandant de la Police cantonale valaisanne.

Le Dr Repond délégué à Toronto

Le Conseil fédéral a décidé de déléguer le Dr Repond, psychiatre, président du Comité national d'hygiène mentale, de Monthey, au Ve Congrès international d'hygiène mentale, qui aura lieu du 24 juillet au 21 août, à Toronto (Canada).

50 ans d'action pour la santé et le bien moral de notre peuple

Le cinquantième anniversaire de la « Croix d'Or » valaisanne sera célébré à Sion le dimanche 12 septembre prochain. Les préparatifs vont bon train pour une belle célébration qui sera un juste hommage aux pionniers, une impulsion pour les militants, une occasion d'information pour le public.

Les éléments du programme qui nous sont déjà connus nous garantissent que les choses seront faites dignement. Déjà est assurée la participation de plusieurs apôtres et militants connus, de Suisse et de l'étranger, en particulier de S. E. Mgr. Meile, évêque de St-Gall, abstiné convaincu, président de la Ligue catholique internationale d'abstinence, président d'honneur de la Croix d'Or suisse. Notre évêque, Mgr Adam, a accepté de grand cœur de prêcher aux congressistes à la cathédrale. Deux évêques suisses manifesteront ainsi leur approbation et leurs encouragements aux catholiques qui veulent suivre les consignes claires données dans diverses lettres collectives de l'épiscopat suisse, par exemple en 1893, 1894 et 1940.

Un jeu théâtral, des saynètes adaptées à la circonstance agrémenteront la deuxième partie de la journée, où de nombreux amis et sympathisants apporteront, par leurs paroles ou leur présence, leur appui moral à une action chrétienne et sociale qui est heureusement comprise beaucoup mieux et plus largement qu'aux temps héroïques du bon chanoine Jules Gross.

Grave chute d'un berger

Sur l'alpe au-dessus d'Unterwald, un jeune berger, Werner Muller, fils d'Adolphe, âgé de 14 ans, qui gardait les chèvres, était parti à la recherche d'une bête qui s'était écartée du troupeau. Mais l'enfant tomba d'une hauteur de 20 mètres dans les rochers. Il a été relevé grièvement blessé et ramené dans la plaine dans un triste état. Il souffre de fractures aux bras et aux jambes et de blessures sur d'autres parties du corps.

Il fait si chaud...

La chaleur est revenue et c'est un problème que de trouver la boisson qui convient le mieux aux travailleurs obligés de peiner à flanc de montagne par un soleil de plomb. La solution apportée à cette question peut être plus ou moins coûteuse. La moins chère assurément, à moins qu'on veuille se contenter d'eau pure, est d'utiliser ses propres produits. Il serait en effet par trop bizarre d'aller acheter bien cher ce que l'on a chez soi ou ce que l'on pourrait avoir à peu de frais. Et pourtant c'est ce qui se produit lorsque l'agriculteur propriétaire d'arbres fruitiers néglige de faire préparer du cidre doux avec ses fruits de troisième choix et qui sont invendables.

Bu seul ou additionné d'eau, le cidre doux est une boisson rafraîchissante que supportent très bien les estomacs même les plus délicats. Utilisez pleinement vos moyens de productions en employant vos pommes et poires de troisième choix pour la fabrication de cidre doux. Vous avez des centres de pasteurisation dans six régions différentes de la vallée du Rhône, donc facilement accessibles par chaque producteur. Pour l'agriculteur le cidre doux offre l'avantage de ne laisser perdre aucun produit de son verger et de résoudre en tout temps la question de la boisson aussi bien pendant le travail qu'à la table de famille.

B. C.

Centre ambulancier de propagande pour la pasteurisation des jus de fruits valaisans

Pour la première fois en Valais
un film policier stupéfiant
en technicolor, parlé français

L'HOMME QUI REGARDAIT PASSER LES TRAINS

tiré du roman de Georges SIMENON
avec
Anouk AIMEE
Marta TOREN
Claude RAINS

CINÉMA CORSO



Martigny

Camps scouts

Avec les vacances scolaires, la saison des camps est ouverte et nos louveteaux, éclaireuses, éclaireurs en ont profité pour s'évader vers des paysages nouveaux et

VALAIS

Le pilote Geiger au secours des alpinistes

Hier matin lundi, le pilote Geiger était avisé de la cabane Britannia qu'un membre d'une cordée, M. Jean Meyer, 57 ans, Genevois, avait fait une chute dans une crevasse et s'était gravement blessé. M. Geiger s'envola de Sion avec son « Piper » et se posa sur un glacier, près de l'Allalingrad. La victime fut hissée à bord et rapidement ramenée à l'hôpital de Sion.

Morgins, ses hôtes et le sport

Ce 18 juillet, malgré un temps maussade, Morgins vivait un grand jour. A 9 heures, cinq cars de « Bramoisians » accompagnant la fanfare « La Laurentia » faisaient leur entrée à la station où quelques marches allègres, précédaient les offices. De 10 h. 30 à 11 h. 15 ces sympathiques musiciens gratifièrent estivants et indigènes d'un concert apéritif très apprécié. C'est avec regret que les nombreux auditeurs les virent s'acheminer vers la riante vallée d'abondance.

Le même jour le Vélo-Club de Monthey, à la tête duquel nous voyons MM. Maurice Chappex, René Gross, Eugène Ingignoli et Eugène Tozzini, chef de la commission technique, organisait une course de côte interne Monthey-Morgins. Comme nous l'avons dit plus haut le temps maussade, voir même pluvieux ne facilitait pas la tâche des organisateurs. Les coureurs ont fait preuve dans cette course de 16 kilomètres avec près de 1000 mètres de dénivellation, de courage et de sportivité.

Nul abandon ne fut à déplorer, tous tirèrent le coup et méritent nos plus sincères félicitations. Toute la population morginoise était là pour encourager et applaudir ces vaillants jeunes gens et leur prouver que si en hiver ici le ski est roi, le cyclisme en été prend sa place. Les commerçants s'échelonnant le long de la route de la Maison Rouge à Morgins contribuèrent gentiment à établir la planche des prix qui furent distribués à la buvette de Morgins. Honneur à eux !

Satisfait de la réussite de cette course, le comité du Vélo-Club Monthey nous a laissé entendre que celle-ci deviendrait classique dès 1955 et engloberait l'ensemble des cyclistes valaisans. D'avance nous nous réjouissons d'une telle manifestation et assurons les organisateurs que les Morginois, mettront tout en œuvre à la satisfaction générale. A l'année prochaine amis cyclistes !

Voici les principaux résultats :

1. Jordan José, 46' 55", moyenne 20 km. 425 ;
2. Rouiller Joseph, 49' 52" ;
3. Colombo Gérald, 50' 37" ;
4. Conte Angelo, 51' 47" ;
5. Galetti André, 52' ;
6. Cottier J.-Pierre, même temps, etc.

Dimanche 25 courant, pour ne pas rompre avec la tradition, la « Buvette de Morgins », organise son 3e concours de chant amateurs. Qu'on se prépare à prendre la 1re place ! Petrus.

Projet de tunnel au col Ferret

Une réunion au cours de laquelle a été examiné le projet de percement d'un tunnel sous le col Ferret, s'est tenue à la Chambre de commerce de Turin, en présence d'ingénieurs suisses et italiens.

Cette prise de contact a permis notamment d'étudier un plan de financement des travaux.

Vernayaz

Au FC. — La Société tiendra son assemblée générale ce soir mardi au Café de la Poste.

LES CHANTEURS A CHAMONIX. — Le Chœur Mixte s'est rendu dimanche à Chamonix. A 10 heures, il rehaussait le service divin à l'église paroissiale archi-comble, par une messe interprétée avec une rare délicatesse sous la direction de M. Michel Veuthey.

Un poids lourd dans le torrent

Au Bois-Noir, un gros camion de douze tonnes, voulant dépasser un autre véhicule, est sorti de la route près de l'ancien pont sur le Saint-Barthélémy. Des ouvriers d'un garage travaillaient pendant quatre heures pour ramener la machine sur la chaussée. Le poids lourd a subi de gros dégâts évalués à près de 3000 francs. Les occupants du camion se tirèrent heureusement de l'aventure avec de légères contusions.

pour mener durant quelques jours la vie saine et rude du plein air. Les louveteaux explorent les forêts du Jorat sous la protection des cheftaines Luisier et Genoud ; M. le Prieur les accompagne. Les éclaireuses ont choisi les hauteurs d'Eison, dans le val d'Hérens ; elles font face avec courage au temps plutôt maussade de ce début d'été. Mlle Saudan entraîne avec dévouement cette grande famille.

C'est le ruisseau lac de Tanay que les éclaireurs ont désigné comme lieu de leurs exploits techniques et de leurs aventures ; les chefs Genoud et Cretton assument la direction de ce camp, consacré à l'entraînement sportif et aux épreuves scouts.

A tous nous souhaitons un heureux séjour, ainsi qu'un bon retour dans leurs foyers, où certainement ils vont apporter la joie de la Bonne Action et du vrai scoutisme.

Succès universitaire

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Mona Zurcher, de Martigny-Ville, vient d'obtenir à l'Université de Genève (Institut J.-J. Rousseau) le diplôme de Psychologie appliquée aux consultations pour enfants. Tous nos compliments.

« Octoduria »

Reprise des répétitions en vue de la fête du 1er Août. Actifs : ce soir à 20 heures ; dames : jeudi à 20 heures. Le Comité.

Décès

M. Jean Bessi, malade depuis plusieurs années, vient de décéder à l'âge de 71 ans. C'était l'oncle de M. Jean Bessi, marchand de cycles à l'avenue de la Gare. Occupé aux usines de Martigny, M. Bessi était un homme loyal et de bons services. Nous présentons à sa nombreuse famille nos sincères condoléances.

MARTIGNY-TAXI

Jour et nuit 6 18 88

La Journée valaisanne au Tir fédéral

Elle s'est déroulée samedi, en même temps que celle des Tessinois et des Neuchâtelois. Comme prévu, le cortège se forma à la gare CFF et défila jusqu'au Casino Monthenon entre deux haies de spectateurs enthousiasmés par la belle tenue des délégations et des groupes folkloriques.

En attendant de revenir sur la manifestation valaisanne, voici ce qu'en dit l'envoyé spécial de la « Feuille d'Avis de Lausanne » :

« ... Les Valaisans s'étaient mis en frais. Il est vrai que leurs vallées leur permettent de présenter un tableau varié et chatoyant des costumes les plus originaux qui soient. Coiffes de tous genres, robes chargées de gracieuses broderies, corbeilles de fleurs des Alpes, jolies filles donnaient à ce corège infiniment de charme. Autant les fifres et tambours de Saint-Luc, en redingotes noires avec haut-de-forme, que la « musique » de Salvan constituait des groupes charmants. Le plus coloré et le plus imposant fut celui de la gendarmerie valaisanne en pantalon blanc, tunique rouge et bleue, immense bicorne. Marchant d'un pas lent et tenant leur arme en berceau, ces représentants de la force publique eurent un immense succès que n'égalèrent que les bravos qui accueillirent les Dames de Sion dont il est superflu de dire l'élégance, la race et le coloris. »

Une auto au bas d'un talus

Se rendant avec plusieurs membres de sa famille aux mayens de Saillon en auto, M. Jules Dorsaz, de Fully, est sorti de la route et a renversé son véhicule sur le talus. Le conducteur et l'un de ses enfants sont indemnes, tandis que sa mère, sa sœur, un enfant et une nièce, ayant subi diverses plaies et contusions, ont été conduits à l'hôpital de Martigny. Leur état, heureusement, s'est amélioré et n'inspire pas de graves inquiétudes.

Première messe à Val d'Illiez

Le R. P. rédemptoriste Cyrille Perrin a célébré sa première messe dimanche. C'est le troisième fils de la famille Perrin qui se consacre au sacerdoce.

Communiqués aux arboriculteurs

I. Les producteurs de fruits à pépins n'oublieront pas d'effectuer leurs traitements contre le Carpocapse ou ver des fruits chaque 18 à 21 jours à partir du précédent.

Station cantonale pour la protection des plantes : L.

II. LE BORE EN ARBORICULTURE.

Dans de nombreux cas où les arboriculteurs ont fait appel à notre station pour des visites d'arbres malades, nous avons constaté que ces derniers avaient souffert du froid en hiver 1953-54. Ces arbres souffrants ont une végétation languissante et ils ont eu de la peine à débarrasser au printemps ; de plus, des branches se dessèchent actuellement. Ce mal peut devenir très grave et nous avons même trouvé un nombre considérable de sujets complètement anéantis. L'année précédente déjà nous avions mis en garde les arboriculteurs sur cet état de chose et nous apportions à la même occasion les moyens d'y remédier.

Récapitulons : Les arbres se préparent à l'état de repos par un emmagasinage d'hydrate de carbone dans leurs organes. Ce phénomène provoque la maturité du bois. La maturité se fait grâce aux éléments potasse et phosphore qui sont à la base de la composition des hydrates de carbone. Le « Bore » est indispensable à la plante fruitière pour l'aider à parfaire la maturité de son bois ; il est en quelque sorte l'élément catalyseur.

Les pommiers et les poiriers sous-alimentés en bore ont les caractéristiques suivantes :

1. peu de résistance aux froids d'hiver ;
2. fruits légers et difformes ou présentant des zones nécrotiques sur leur surface ;
3. jeunes pousses qui se dénudent de leurs feuilles pendant la saison à l'exception de celles du sommet.

4. apparition sur le tronc et les branches d'une peau rugueuse et fendillée appelée communément « peau de crapaud ». C'est l'indice le plus sûr et le plus facile pour reconnaître une carence en bore.

Les abricotiers perdent leurs fruits et produisent des feuilles naines. Par la suite les branches périssent également.

Les cerisiers sous-alimentés ont une croissance peu active et secrètent une forte gomme.

SPECTACLES

Cinéma ETOILE Martigny

Lundi 19, mardi 20 et dimanche 25, à 17 h. Les aventures d'une unité américaine surnommée les OISEAUX DE TONNERRE ou LES DIABLES DE L'OKLAHOMA avec John Derek et John Barrymore. L'amour et l'aventure se sont donné rendez-vous en Sicile... à Palerme... à Cassino... et partout où leur unité est envoyée.

Nout ! ce n'est pas un film d'aviation. Dès mercredi 21, LA FILLE PERDUE. Un film français de meurtres hors-série avec Claudine Dupuis et Gérard Landry.

Ce film montre l'état regrettable d'une femme que seul un grand amour pourra sauver. Un film profondément humain, d'un violent réalisme. Un film de grande classe, qui vous bouleversera. Un sujet audacieux, mais aussi une magnifique histoire d'amour.

L'homme qui regardait passer les trains...

D'après un roman de Georges Simenon, interprété par de magnifiques artistes, tels que Claude Rains, Anouk Aimée, Marta Toren.

Voici, cette semaine, sur l'écran du cinéma CORSO, et pour la première fois en Valais : L'HOMME QUI REGARDAIT PASSER LES TRAINS.

Un film qui plaira à tous les amateurs de mystère et qui est vivement recommandé aux spectateurs qui aiment les films sortant des sentiers battus. Présenté dernièrement au « Métropole de Lausanne », il obtint un vif succès.

Du mercredi au dimanche au CORSO. Location, téléphone 6 16 22.

Cinéma REX Saxon

Jeudi 22, OISEAUX DE TONNERRE ou LES DIABLES DE L'OKLAHOMA (Voir communiqué sous Cinéma Etoile).

Dès vendredi, L'HOMME TRANQUILLE — Le plus grand triomphe de John Ford (en technicolor) avec John Wayne, Maureen O'Hara et Victor McLaglen.

Un film du tonnerre... traité avec un art magistral... un feu d'artifice d'humour... un ravissement de la première à la dernière minute !...

Le film primé trois fois au festival de Venise 1952 et « Oscar 1953 ».

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

MERCREDI : 7.00 Musique des tropiques. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin et petit concert. 11.00 Emission d'ensemble. 11.55 Sous les ombres d'antan. 12.05 Œuvres de Franz Lehar. 12.15 A Piccadilly. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 12.55 Non stop. 16.30 Le Tour de France. 17.00 Trois vases américaines. 17.10 La rencontre des isolés. 17.30 Musique de piano. 18.00 Le rendez-vous des benjamins. 18.20 Alternance. 12.45 Micro-partout. 19.05 Le Tour de France. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.35 Deux ascensions stratosphériques, souvenirs d'Auguste Piccard. 20.00 A la six, quatre, deux. 20.30 Cardiogrammes. 21.00 Le mercredi symphonique. 22.30 Informations. 22.35 Le Tir fédéral. 22.40 Jazz hot. 23.10 Dernières notes.

JEUDI : 7.00 Promenade matinale. 7.11 Informations. 7.20 Les propos du matin et petit concert. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Airs et refrains de France. 12.45 Informations. 12.55 De la scène à l'écran. 13.40 Blues, gospels et negro spirituals. 16.30 Le Tour de France. 17.00 Intermède musical. 17.10 La rencontre des isolés. 17.30 Vacances-magazine. 18.00 Mélodies françaises. 18.20 Lucas et Lucette, opéra-comique de Missa. 18.45 Micro-partout. 19.05 Le Tour de France. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.40 Divertissement musical. 20.30 Cardiogrammes. 21.00 Le coup de bambou. 21.30 Musique de chambre. 22.30 Informations. 22.35 Le Tir fédéral. 22.40 Surprise-partie.

VENDREDI : 7.00 Réveil au cinéma. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin et petit concert. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le memento sportif. 12.20 Pièces pour violon. 12.30 Tony Murena et son ensemble. 12.45 Informations. 12.55 Au music-hall. 13.45 La femme chez elle. 16.30 Le Tour de France. 17.00 Mélodies de Gershwin. 17.10 La rencontre des isolés. 17.30 Chefs-d'œuvre de la polyphonie vocale italienne. 18.10 L'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.20 Musique sur le monde. 18.40 Les cinq minutes du tourisme. 18.45 Micro-partout. 19.05 Le Tour de France. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19.35 L'opérette française. 20.00 Questionnez, on vous répondra ! 20.20 Les airs de Cole Porter. 20.30 Cardiogrammes. 21.00 Les études pour piano de Debussy. 21.15 Musique symphonique brillante. 22.00 Soirs d'été. 22.30 Informations. 22.35 Petite suite à La Hureca. 23.00 L'énoncé.

Le cessez-le-feu sera-t-il proclamé aujourd'hui ?

On laisse entendre que le cessez-le-feu en Indochine pourra être proclamé dans le courant de la journée d'aujourd'hui. On ne sait encore dans quel sens les dernières divergences ont été aplanies à la Conférence de Genève. La ligne de démarcation passera-t-elle par le 18° parallèle ou sera-t-elle fixée à un parallèle inférieur, comme le demande le Viet Minh ?

L'ultime séance devrait normalement aboutir à la publication, sous forme de communiqué final, d'un procès-verbal enregistrant les accords réalisés. En outre, parmi les autres documents, mentionnons les trois accords d'armistice fixant la date du cessez-le-feu (Viet Nam, Laos et Cambodge) et éventuellement la déclaration de garantie de l'accord d'armistice.

Il reste cependant un travail matériel assez important à achever : des textes, d'un volume considérable, doivent être mis en forme. Il y a aussi des questions importantes qui n'ont pas encore été réglées complètement, mais la marge est faible qui sépare encore les points de vue en présence.

La principale divergence qui reste à aplanir porterait sur le regroupement des forces du Laos. La question a été discutée, croit-on, au cours de l'entretien à trois qui avait réuni, au début de l'après-midi de lundi, MM. Mendès-France, Eden et Chou En Lai. On aurait enregistré, selon des sources communistes, un rapprochement des points de vue, permettant d'envisager la possibilité d'un accord.

Ces arbres devenant de plus en plus chétifs sont la proie facile du Bostryche, du Scolyte et des chenilles gâte-bois telle que la larve du cossus-cossus et zeuzère.

On peut remédier à cet état de chose en incorporant au sol du « Bore » qui se trouve dans le commerce sous forme de borax ou additionné à des engrais complets. Il peut être appliqué de façon suivante :

1. avec un engrais complet, en printemps, à 120 gr. par m², 8 gr. de borax enfoui dans un fossé de 25-cm. de profondeur qui contourne le périmètre de l'arbre ;
2. avec un engrais liquide complet borié à 4 % à raison de 100 gr. d'engrais par m² que recouvre la surface de l'arbre ;
3. avec un engrais soluble complet simple à 8 % additionné de 0,500 à 1 kg. de borax américain au 100 litres d'eau, à raison de 25 à 50 litres par arbre, suivant sa grandeur.

Cette application se fera de préférence au printemps et jusqu'en fin juin. Passé cette date, le Borax s'incorpore sans autres éléments.

Arboriculteurs, notre sol est pauvre en bore, ne l'oubliez pas si vous voulez garder vos arbres sains et vigoureux.

Station cantonale pour la protection des plantes : P. B.

Cinéma

Mardi 20 et dimanche 25, à 17 heures : L'amour et l'aventure avec une unité surnommée les OISEAUX DE TONNERRE ou LES DIABLES DE L'OKLAHOMA Dès mercredi 21 : **La fille perdue** avec Claudine Dupuis et Gérard Landry.

Jeudi 22 : OISEAUX DE TONNERRE ou LES DIABLES DE L'OKLAHOMA Dès vendredi 23 : Le plus grand triomphe de John Ford (technicolor) **L'homme tranquille** avec John Wayne et Maureen O'Hara.



Sion

La terre tremble à nouveau

Après une accalmie passagère, la terre s'est remise à trembler jeudi à 10 heures et à 22 heures. Les secousses sismiques ont été fortement ressenties à Sion, Ayent, Savièse.

S'il n'y a pas lieu de s'alarmer, il n'en reste pas moins que ces tremblements détériorent peu à peu les immeubles et que des dégâts répétés peuvent nécessiter des réparations assez coûteuses, surtout dans les appartements du 3e ou 4e étage.

On construit toujours

Après les multiples grands bâtiments édifés durant ces dernières années, il paraissait que le nombre des logements était suffisant pour répondre à toutes les demandes. Il n'en est rien, et c'est toujours avec la même fièvre que l'on poursuit la mise en chantier de tels immeubles.

Cela procure du travail à de nombreux corps de métier et la main-d'œuvre indigène, même étrangère, en retire un gain sûr. On remarque aussi qu'à côté des bâtiments locatifs de plusieurs appartements, nombreux sont les intéressés désirant avoir leur villa personnelle. Sans doute, cela coûte cher, mais au moins, finis les soucis de déménagement, et les locations assez onéreuses pour les budgets limités.

Le bâtiment de la Banque cantonale, avance petit à petit, et nombreux sont les passants qui s'arrêtent devant ce chantier gigantesque, qui sera sans doute achevé l'année prochaine.

Les locaux de la sûreté

La police cantonale a été logée à l'étroit jusqu'ici, ce qui n'était pas de nature à faciliter le travail. Dans l'attente d'un immeuble spécialement affecté à cet important dicastère administratif, les locaux de la Police de Sûreté, de l'identification, de même que le bureau du Commissaire de la police cantonale seront logés dans le bâtiment d'angle de la rue Saint-Théodule, est en voie de restauration en ce moment. Ce n'est là qu'une solution provisoire qui ne donnera satisfaction bien longtemps. Espérons que ces services pourront un jour être logés dans des locaux plus appropriés. La meilleure solution serait la construction d'une caserne où serait aussi hébergée la gendarmerie.

Au tableau d'honneur

Après M. Alfred Kramer, courtier en vins bien connu, nommé président du jury du concours de dégustation des vins suisses à Lucerne, MM. Henry Varone, marchand de vins et Joseph Michaud, directeur de la maison Provins, ont été appelés comme experts dans le jury de la Commission des vins du Valais. Ce choix est très heureux et nous complétons ceux qui ont été l'objet de cette distinction.

Le TABAC cause-t-il le CANCER ?

Une mise au point est nécessaire. Lisez dans Sélection d'Août les dernières conclusions des savants. Vous saurez quels sont les effets réels de la fumée de tabac que vous avalez et ce qu'il faut penser des filtres.

Achetez dès aujourd'hui votre n° d'Août de

Sélection

Pour samedi Poulain

Boucherie Chevaline A. Aebi, Martigny-Bourg, Téléphone 6 10 91

A vendre beaux plantons traités

choux-fleur Saxa Fr. 2,50 le cent, le mille Fr. 20.- ; poireaux Fr. 8.- le mille ; céleris-pommes Fr. 25.- le mille ; chicorée scarole Fr. 2.- le cent.

Se recommande : Maison E. Guilloid-Gatti, marchand-grainier, Nant-Vully, tél. 037 / 7 24 25.

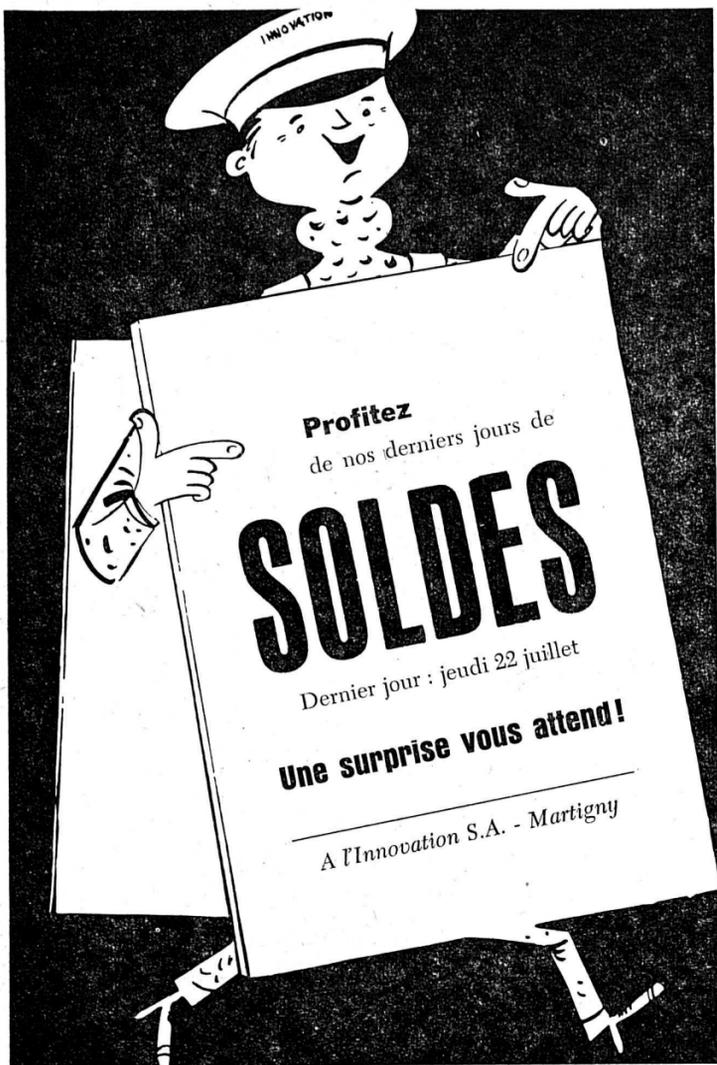
Ouvrières de dépôt

Nous engageons pour la période de juillet à novembre quelques bonnes ouvrières connaissant si possible le triage et l'emballage des fruits. Italiennes acceptées. Maison Felley Frères SA, Fruits en gros, Saxon, tél. 026 / 6 23 27.

Choux-fleurs

Plantons de classe en variétés authentiques : « Roi des Géants », « Saxa », « Succès », pour vos plantations de juillet.

Arrangements par quantités. Bernard Neury, horticulteur, Saxon, téléphone 026 / 6 23 15.



IMMORTALITÉ

Profitez de nos derniers jours de

SOLDES

Dernier jour : jeudi 22 juillet

Une surprise vous attend!

A l'Innovation S.A. - Martigny

Billets de la Loterie Romande en vente à l'Imprimerie Pillet, Martigny

50 43 B



DEDANS-DEHORS!

Rien de plus rapide que Solo!

Très actif, en voici la preuve:

Les nombreuses expériences faites en lavant la vaisselle ont prouvé que pendant le même laps de temps et avec une concentration égale, le rendement était jusqu'à 3 fois supérieur en employant le merveilleux SOLO. Pas de frottage, pas de rinçage, pas d'essuyage! Le baquet même est propre, sans cercle gras!



SOLO est d'un emploi infiniment varié!

Insurpassable pour la lingerie fine, pour tremper — même les salopettes les plus sales —, pour chaque machine à laver. En un rien de temps, tout reluit de propreté: vaisselle, verrerie, planchers, parois, vitres!

Un produit de marque de Waiz & Eschle S.A., Bâle

MARTIGNY

Appartements

disponibles pour printemps 1955, 5 1/2 pièces, plus cuisine, bains 2 WC, mazout (dont une chambre indépendante, possibilité sous-location). Fr. 180.—. Dans immeuble moderne de 4 appartements, près gare et centre. S'adresser sous chiffre 2571 au journal.

Pour vos travaux de campagne

Vin rouge de table, le litre Fr. 1.30
blanc suisse, le litre . Fr. 1.30

Morand & Leryen, vins
Martigny-Ville Tél. 6 10 12
Livraison par camion

Nous cherchons quelques

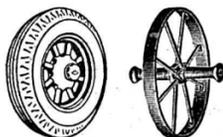
apprenties-téléphonistes

Les jeunes filles de nationalité suisse, âgées de 17 à 20 ans, ayant une bonne instruction secondaire et connaissant deux langues nationales, peuvent adresser leurs offres de service, accompagnées de certificats d'étude, de bonnes mœurs et de l'acte de naissance ou d'origine à la Direction des téléphones à Sion.

Délaï d'inscription : 2 août 1954.

Roues de brouettes

de toutes grandeurs avec pneus, pneu plein ou roues en fer.



ROUES à PNEU pour chars, tombereaux, chars à bras.

ROUES à PNEU, ordinaires ou pour axes patentes. ROUES MILITAIRES, en fer, pneu plein ou avec axes (bon marché).



CHARS à PNEU à 2, 3 1/2, 5 tonnes, avec partie avant et arrière, pont, 2 paires de freins. Prix très avantageux. Exécution soignée. Invitation pour visiter. Fritz Bögli-von Aesch, Langenthal 45.

A vendre

Chalet

dans la région de Champex. S'adr. au bureau du journal sous R. 2568.

A vendre à Martigny-Bourg grande

CAVE

à voûte, conditions avantageuses. S'adresser au journal sous R. 2567.

P. BURGNER

médecin-dentiste
SION

absent

jusqu'au 27 juillet

Je cherche deux bons et jeunes

appareilleurs

en sanitaire, place stable et bien rétribuée. Jean Giovannola, ferbl.-appareilleur, à Monthey.

A louer

chalet

à Champex-d'En-Bas, trois chambres et cuisine. Libre de suite, téléphoner au 026 / 6 32 48.



La belle confection
avenue de la Gare

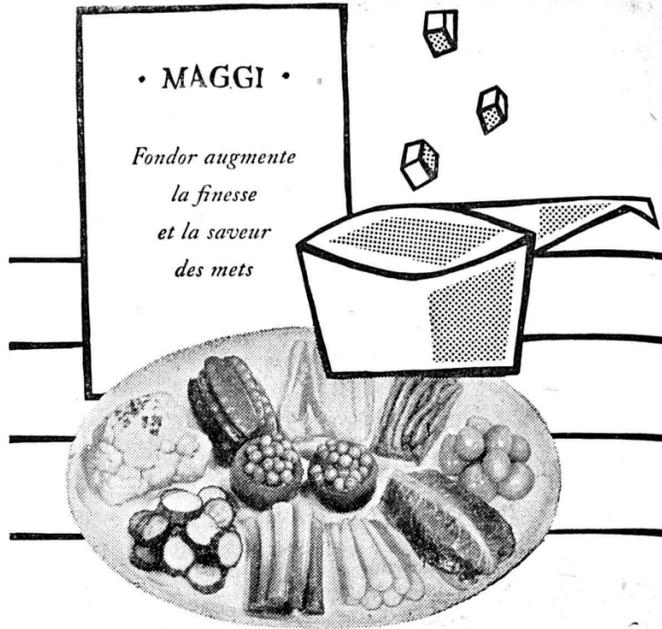
A vendre cabriolet

Moris-Minor

vert, 1950, Fr. 2500. Tél. 021 / 6 52 64.

• MAGGI •

Fondor augmente
la finesse
et la saveur
des mets



Pour faire du plat le plus simple un véritable régal, il suffit d'y ajouter quelques cubes de Fondor. Condiment à tous égards prodigieux, le Fondor donne aux mets, sans les colorer, une plus grande finesse et relève leur saveur naturelle. Ajouté pendant leur cuisson ou avant de les servir, il se dissout aussitôt.

FONDOR

Chaque bâtonnet est divisé en trois cubes pour faciliter le dosage.

A base de glutamate, protéines végétales hydrolysées, graisses végétales, sel, hydrates de carbone et épices.



Bonne cuisine et bonne table: Fondor

Docteur
Michel CLOSUIT
MARTIGNY
ABSENT

du 22 juillet au 1er août

Impr. PILLET, Martigny



Pour être toujours bien coiffée!
PERMANENTE souple, boucles naturelles
Salon de coiffure dames et messieurs.

RIEDWEG-Ebener
Martigny-Gare — Tél. 6 14 54

Electricité s.a.
Martigny

Téléphone
6 17 92

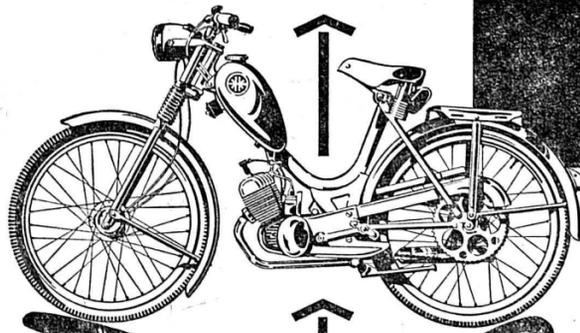
Faibant,
Salamin & Cie

Concessionnaire Lonza et PTT

Aralo

à base de parathion
contre la 2^{ème} génération
des vers de la vigne

DR R. MAAG S.A. DIELSDORF - ZURICH



KREIDLER



Vous ne sauriez mieux choisir!

Les KREIDLER sont célèbres dans le monde entier... Rendement maximum: moteur KREIDLER 2 temps, 50 cm³, 2,2 CV.; le plus puissant de sa catégorie; suspension brevetée du moteur.

Simplicité extrême: 2 vitesses, changement absolument silencieux et sans débrayage; entraînement par une seule chaîne.

Sécurité absolue: cadre robuste spécialement conçu, conférant une parfaite stabilité et une tenue de route remarquable par tous les temps; freins à tambours très efficaces, commandés à main et par rétro-pédalage; éclairage puissant; guidon de moto fixé rigidement et directement sur la fourche télescopique; réservoir de 7 litres. Confort idéal: fourche télescopique à longue course; large selle confortable; fonctionnement du moteur silencieux. Faites un essai sans engagement.

4 modèles: Acompte à partir de Fr. 145.— + 12 x Fr. 55.50
Net au comptant dès Fr. 725.—

3 services gratuits - * Pas d'examen de conduite; dernière catégorie des taxes et assurances; conduite autorisée dès 16 ans
Agences régionales:

Sion: Emile Bovier, avenue du Tourbillon; Leuk-Susten: M. Meichtry; Martigny: R. Veuthey-Ravey; Monthey: Francis Moret; Naters: Renato Paci; Saint-Maurice: R. Veuthey-Ravey; Saxon: garage H. Hofmann; Sierre: Angelo Brunnetti; Viège: Pius Imesch; Vouvy: J. Kölliker.

Mod. Tourisme - Vitesse 40 km/h. - Monte partout - 15 l/100 km. - Autonomie 400 km. - Poids 45 kg.



Mod. City



Mod. Motocyclette avec kickstarter



Mod. Scooter

BON Veuillez m'expédier un prospectus du

modèle:

Nom:

Profession:

Adresse:

A envoyer à l'agence la plus proche ou à l'agence générale: S. A. DE VENTE INTERMOT Zurich-Affoltern.